

Règlement

Article 1 : Il regroupe les joueurs des catégories Poussins à Vétérans, licenciés à des clubs affiliés au Comité Départemental du Finistère.

Article 2 : Les volants plastiques sont à la charge du Codep et les plumes en partage entre les joueurs

Article 3 : Nombre de tableaux autorisés : 3

Article 4 : Des tableaux sont en poule puis élimination directe. Pour les tableaux seniors, en dessous de 3, les tableaux pourront être regroupés.

Article 5 : Inscriptions

Les inscriptions sont prises jusqu'à J-15 de la date de la compétition. Les 12 meilleurs joueurs, ou 12 paires au CPPP J-15 de la date de la compétition sont retenus. A CPPP égal, le meilleur classement sera pris en compte. Les inscriptions seront à régler à réception de la facture.

Article 6 : Nombre de places maximum

	SH	SD	DH	DD	DM
Poussins	12	12	12	12	12
Benjamins	12	12	12	12	12
Minimes	12	12	12	12	12
Cadets	12	12	12	12	12
Juniors	12	12	12	12	12
Seniors NC	12	12	12	12	12
Seniors D	12	12	12	12	12
Seniors C	12	12	12	12	12
Seniors B	12	12	12	12	12
Seniors A	12	12	12	12	12
Vétérans	12	12	12	12	12

Article 7 : Pas de surclassement. On ne peut s'inscrire que dans sa seule catégorie d'âge.

Deux exceptions : si le tableau est annulé, le joueur pourra évoluer dans la catégorie d'âge supérieure si son surclassement est à jour. Si un joueur Minime, Cadet ou Junior est classé B dans l'un des tableaux, il pourra se surclasser en Senior.

Article 8 : Echancier.

Les tableaux de doubles et de mixte se jouent intégralement le samedi. Les tableaux de simples se jouent le dimanche.

Article 9 : Le règlement intérieur est celui décrit par les règles officielles de la FFBA.

Article 10 : Les joueurs(es) devront disposer de tout le matériel nécessaire à leur match à l'arrivée sur le terrain ainsi qu'une tenue réglementaire conforme aux règles FFBA.

Article 11 : Les joueurs(es) auront **trois minutes d'échauffement maximum** après le premier appel de leur match.

Article 12 : Les feuilles d'inscriptions mal renseignées ou **arrivant après le 6 juin 2010.**

Article 13 : En cas de litige le volant officiel du tournoi est le Sosan Tournament Grade en vente dans la salle.

Article 14 : L'organisation en accord avec le juge arbitre et les joueurs concernés se réserve le droit de modifier le déroulement du tournoi afin de faciliter son bon déroulement.

Championnat du FINISTERE 2010



Simple Dames / Simple Hommes
Double Dames / Double Homme / Double Mixte

Tout en poules

Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors,
Seniors NC, D, C, B, A et Vétérans

BREST, 19-20 juin
Gymnases Guegueniat et Kerisbian

www.codep29bad.com

Le Comité Départemental du Finistère organise les 19 et 20 juin 2010 les troisièmes CHAMPIONNATS DU FINISTÈRE.

Les cinq tableaux, simple-dames, simple-hommes, double dames, double hommes et double mixte sont organisés. Ils se déroulent tous en poules puis en élimination directe. Le nombre d'inscrits par tableau est limité.

Les rencontres entre joueurs classés se jouent en volants plumes. Celles entre joueurs Non Classés et poussins en volants plastiques.

Le Juge Arbitre de la compétition est Mr Gilbert Bourgis. Les Juges-Arbitres adjoints Melle Julie Lugand et Mr Fred Planès.

Les droits d'inscription sont de 3 euros par tableau. Le règlement se fait à l'ordre du Codep29 badminton. Ne pas envoyer de droits d'inscription, le Codep enverra une facture correspondant au nombre d'inscrits de chaque club.

Les inscriptions sont à retourner à Codep29 – Finistère 2009 – 25 rue Maurice Genevoix – 29200 Brest, avant le 6 juin 2010.

Les tableaux seront tirés le 15 juin 2010. Les convocations seront publiées sur le site du Comité Départemental.

Le club support de la compétition est « FLSM Brest ». Le tournoi se déroulera aux salles Jean Guegueniat et Kerisbian à Brest.

Une buvette sera à votre disposition durant tout le week-end.

Le mot du Président

Et voici déjà la troisième édition des Championnats du Finistère qui se profile. Cette année, retour dans le Nord-Finistère avec cette fois-ci le club du Foyer Laïque de St Marc comme club support de la compétition. Sans les clubs, il est impossible pour le Comité Départemental de mener à bien sa politique de développement. Merci donc à eux pour leur investissement. Cette saison a été riche sur le territoire finistérien : Championnat de France Jeunes à Brest, Championnat de Bretagne à Quimperlé, et de nombreux tournois, que ce soit pour les jeunes et les adultes. Notre équipe Intercodep a brillamment décroché la cinquième place, la meilleure jamais obtenue, lors de la phase Interrégionale de l'épreuve. La Manchote Juliette Wattebled a participé aux Huit Nations Minimes sous les couleurs nationales en février dernier.

Les Interclubs départementaux ont pris une nouvelle dimension cette saison avec la création de poules géographiques en D2, et le département compte trois équipes à l'échelon national.

Pour la saison prochaine, le Comité Directeur voit trois de ses membres mettre fin à leurs fonctions. Merci à Gilbert Bourgis, Magali Pichon et Sylvain Morvan pour le temps consacré au développement du Codep. Pour la bonne marche de celui-ci et pourvoir les postes laissés vacants un appel à candidature est lancé.

Frédéric Wattebled